

# Le Camp d'Attila



## AGIR pour la sauvegarde des patrimoines historique et écologique

### Les pelouses sèches : un patrimoine naturel exceptionnel...

Des sols calcaires, pauvres en eau et en éléments nutritifs, pentus et fortement ensoleillés... Telles sont les diverses conditions physiques pour que les pelouses sèches s'installent sur un site. Le Camp d'Attila présente ces caractéristiques. Les cartes postales anciennes témoignent de cette époque où le Camp était pâturé par les ovins et pas encore boisé. La diversité écologique devait être à son maximum.



### ... mais menacé

Mais l'abandon des pratiques pastorales au moment de la déprise agricole a conduit au boisement spontané du Camp, faisant régresser de ce fait la diversité écologique. Ce boisement a également contribué à diminuer la visibilité des fossés et des remparts du Camp.

Actuellement, il reste une petite zone de pelouse sèche, au niveau de l'entrée officielle du site. Si aucune action de restauration n'est entreprise, ce milieu disparaîtra irrémédiablement.



De nombreuses espèces animales et végétales, adaptées aux conditions difficiles de chaleur et d'aridité fréquentent les pelouses sèches, elles sont présentes exclusivement sur ces milieux si particuliers. Plusieurs de ces espèces sont actuellement en voie de régression, voire de disparition (oiseaux, insectes, plantes à affinité méridionale...).



### Un nouveau partenariat pour restaurer le Camp d'Attila

Le Camp d'Attila constitue l'une des plus anciennes fortifications gauloises d'Europe. D'une superficie d'environ 30 hectares, cette enceinte comprend également un patrimoine naturel remarquable. Soucieuses de sauvegarder ce patrimoine inestimable, l'association «Autour du Camp d'Attila», la commune de La Chapelle et le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne ont signé une **convention de gestion** en 2008 pour une durée de 10 ans.

Cette convention de gestion a pour but de mettre en œuvre des actions de valorisation du patrimoine historique et également de restauration des milieux naturels patrimoniaux présents sur le site, notamment les pelouses sèches à Orchidées (habitats naturels en cours de régression à l'échelle européenne).



Anémone pusatille

## La convention de gestion

### Un premier engagement souple et adapté

Une convention de gestion constitue un moyen contractuel souple pour la mise en oeuvre d'actions de préservation. Elle présente plusieurs avantages pour les différents signataires.

**La commune reste propriétaire de plein droit de ses terrains.** Elle autorise l'ACA et le Conservatoire à intervenir sur les parcelles conventionnées pour réaliser des études scientifiques, des actions de restauration et également mettre en oeuvre une valorisation pédagogique.

**La commune n'est contrainte à aucun engagement financier** pour la réalisation d'opérations de gestion ou de valorisation. Elle met à disposition ses parcelles. L'ACA et le Conservatoire sollicitent divers financeurs tels que la Région, le Département, l'Europe pour obtenir les subventions nécessaires à la réalisation d'actions écologiques et historiques.

### La convention n'entrave en rien les droits de chasse et d'affouage sur le site



Avant toute action de gestion ou de valorisation pédagogique, l'ACA et le Conservatoire s'assurent de la compatibilité des dates avec celles de chasse. Sur certains sites, le Conservatoire et l'association de chasse locale se concertent sur leur programme de l'année à venir. Ils échangent sur les différentes actions menées sur le terrain, ce qui permet de choisir les solutions techniques les plus pertinentes, de manière claire et transparente, ainsi que les modalités de leur mise en oeuvre.

Il en est de même pour les parts d'affouage ou coupe de bois effectuées par les habitants de La Cheppe. Ces coupes vont même dans le sens de la restauration des milieux naturels si les modalités de ces opérations sont au préalable discutées entre le Conseil Municipal et le Conservatoire (localisation des coupes, dates d'intervention...).

### Comment mettre en oeuvre des actions de restauration ?

En 2009, un plan de gestion sera réalisé par le Conservatoire. A partir d'inventaires faunistiques et floristiques, il permettra de définir les enjeux écologiques du site et de proposer un programme d'actions de gestion sur 5 ans (inventaires et suivis écologiques, travaux de restauration et d'entretien). Ces actions de gestion s'accompagneront d'opérations de sensibilisation du grand public, en partenariat avec l'ACA et la commune.

## Qui sont les différents partenaires ?

L'association «**Autour du Camp d'Attila**» ou ACA a été créée en 2003 (loi 1901). Ses actions consistent à préserver et faire vivre le patrimoine historique du site, par le biais d'organisation de sorties, de conception de panneaux d'information (en cours), d'entretien du sentier existant...

Le **Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne** ou CPNCA est une association régionale (loi 1901) créée en 1988, qui a pour vocation de préserver les milieux naturels remarquables souvent menacés. Il gère actuellement près de 1800 hectares répartis sur 126 sites (pelouses sèches, forêts, prairies humides, chauves-souris...) dont plus de 450 hectares dans la Marne. Il met en oeuvre des actions de connaissance, de suivi écologique, de restauration et d'entretien adapté : pâturage extensif, fauche tardive, débroussaillage, curage...



*Pie-grièche écorcheur*

## Les actions de l'ACA dans les prochains mois

- ✓ En cours de réflexion, une journée exposition/information dans le but de présenter les actions de l'ACA début 2009. Cette journée sera suivie de séances d'entretien du Camp au printemps qui se mêleront avec le programme du CPNCA et les prévisions des services de l'archéologie.
- ✓ Aménagements intérieur et extérieur du local d'accueil après la réception des travaux et la signature de la convention d'occupation avec la municipalité de La Cheppe.
- ✓ Après la réalisation du parking, mise en place de l'opération un arbre/un enfant pour l'automne.
- ✓ Finaliser en collaboration avec la Communauté de Communes de Suippes et la commune de La Cheppe, les dernières opérations du Pôle d'Excellence Rurale.



*Genévrier commun*

## Contacts

### Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Sophie PETIT

8, rue de l'église

08240 BOULT-AUX-BOIS

tél. : 03 24 30 06 20

mél. : cpnca.08.51@wanadoo.fr



### Autour du Camp d'Attila

Jean-Pierre POPELER  
Président

Place de la Mairie

51600 LA CHEPPE

tél. : 03 26 70 98 93



### Commune de La Cheppe

Tél : 03 26 66 68 57

mél. : mairie.lacheppe@wanadoo.fr

Réalisation : CPNCA  
Décembre 2008 - 220 exemplaires  
Crédit photo : F. Croset, R. Leconte,  
D. Gobeaux, C. Guiot, S. Froc,  
D. Amon-Moreau, Marcel Foucault.